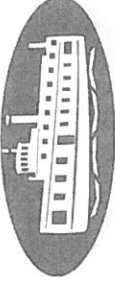




Ville de Ville-Marie



Direction générale

Le 8 octobre 2014

Madame Lisa Raitt
Ministre des Transports
Place de Ville
Tour C, 29^e étage
330, rue Sparks
Ottawa (Ontario) K1A 0N5

Objet : Résolution – Sauvons Postes Canada – Non aux compressions

Madame,

Par la présente, nous vous transmettons une copie de la résolution n° 281-10-14 adoptée par les membres du conseil municipal de la Ville de Ville-Marie lors de la séance régulière du 6 octobre dernier concernant le sujet mentionné ci-dessus.

Nous vous prions d'agréer, Madame, nos salutations distinguées.


Martin Lecompte
Directeur général

ML/mv

p. j. Résolution

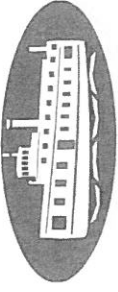
c. c. M^{me} Christine Moore, député Abitibi-Témiscamingue
MM. Denis Lemelin, président, STTP ✓

Claude Dauphin, président, Fédération canadienne des municipalités

Édifice Gérard-Caron - 21, St-Gabriel Sud - Ville-Marie (Québec) - J9P 1A1
Téléphone: 819-629-2881 - Télécopieur: 819-629-3215
www.ville-marie.ca - vvm.dgst@mrctemiscamingue.qc.ca



Ville de Ville-Marie



Extrait du Procès-verbal

À la session régulière du conseil de la Ville de Ville-Marie tenue le 6 octobre 2014 et à laquelle étaient présents M. Bernard Flebus, maire, et les conseillers suivants :

M. Mario Lefebvre, conseiller
M. Richard Dessureault, conseiller
M. Richard Cardinal, conseiller

281-10-14

RÉSOLUTION – SAUVONS POSTES CANADA – NON AUX COMPRESSIONS

CONSIDÉRANT QUE Postes Canada et le gouvernement conservateur ont décidé de mettre la hache dans les services postaux, en supprimant des milliers de bons emplois, en abolissant la livraison à domicile, en fermant des bureaux de poste et en haussant les tarifs postaux de façon draconienne;

CONSIDÉRANT QU'au cours des cinq prochaines années, de 6 000 à 8 000 emplois aux postes seront éliminés et cinq millions de ménages seront privés de la livraison à domicile;

CONSIDÉRANT QUE ces compressions vont particulièrement nuire aux personnes âgées et aux personnes à mobilité réduite;

CONSIDÉRANT QUE Postes Canada n'a pratiquement pas tenu de consultations, empêchant ainsi les personnes qui seront les plus touchées de donner leur point de vue;

CONSIDÉRANT QUE Postes Canada assure un service public qui doit être préservé;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par M. Richard Dessureault, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la Ville de Ville-Marie écrive à la ministre responsable de Postes Canada pour demander que le gouvernement du Canada annule les changements aux services annoncés par Postes Canada et envisager de nouvelles façons d'accroître les services et les revenus, dont la prestation de services bancaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

COPIE AUTHENTIQUE
CE 9^e jour d'octobre 2014


Martin Lecompte

Directeur général, secrétaire-trésorier